



INFO 099 / 2018 F

Rapport des commissaires aux comptes de la trésorerie de la FIAP pour l'exercice 2017

Suite au mandat qui nous a été transmis par les participants du Congrès FIAP 2016 en Corée du Sud nous avons procédé à la révision de la trésorerie de la FIAP, date de clôture le 31.12.2016.

Commentaires concernant les recommandations suivant la révision de février 2012 / 2014 ainsi que de février 2017

Règlement pour les frais de fonctionnement: la recommandation de Peter Aemmer, à été appliquée à partir du 01. 01. 2018. Le future montrera si le règlement va satisfaire au exigences.

Par ailleurs nous observons: Les notes de frais étant établies de manières très différentes et difficilement contrôlable représentent un surplus de travail pour le trésorier qui pourrait être considérablement diminué par un formulaire de note de frais uniforme. Aussi une note de frais uniforme améliorera le clarté et facilitera le contrôle.

Recommandation 2017: Etablissement et application d'un formulaire de note de frais uniforme.

Révision des comptes 2017

Le bilan d'ouverture 2017 a été comparé aux comptes du bilan de clôture 2016. La vérification montre que l'ouverture a eu lieu correctement.

Les situations des différents comptes sont conformes au bilan. Les prélèvements de quelques écritures en comparaison avec les justificatifs montrent une comptabilisation correcte.

Les différences plus importantes du bilan, en comparaison avec l'année précédente, sont saisissables et justifiées. L'examen précis des frais de fonctionnement du comité directeur a montré que les créances sont justifiées et que les écritures on été correctes.

Le bilan de clôture 2017 a été comparé aux différents extraits de comptes et l'exactitude a été confirmée.

Recommandations au comité directeur et à l'assemblée générale

Nous aimerions remercier le trésorier Herbert Gmeiner et lui exprimer notre reconnaissance pour une trésorerie exemplaire et précise.

Nous recommandons d'approuver le rapport de l'exercice de l'année 2017 et de donner décharge au trésorier ainsi qu'au comité directeur.

Vienne le 5 mars 2018

Les commissaires aux comptes

Zuzana Skoludova

Sepp Köppel